



**DECISION DE NON OPPOSITION
D'UNE DECLARATION PREALABLE
DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

DOSSIER N° DP 25397 17 C0014

Demande déposée le : **13/05/2017**
Par : **Monsieur Gipsy MADAOU**
Demeurant : **32 B Rue des Pins**
25320 Montferrand-le-Château
Sur un terrain sis : **32 B Rue des Pins**
Surface de plancher créée : -
Emprise créée : -
Nombre de bâtiments créés : -

Pour : **Transformation d'une porte-fenêtre en fenêtre et crépissage du muret créé**

Le Maire De Montferrand-Le-Chateau,
Vu la demande de déclaration préalable susvisée,
Vu le Code de l'Urbanisme,
Vu le Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 21/03/2013, modifié le 06/07/2015, zone UC,

ARRETE

Il **n'est pas fait opposition** à la Déclaration Préalable pour le projet correspondant à la demande susvisée.

La présente décision est transmise au Représentant de l'Etat dans les conditions prévues aux articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La présente décision de non-opposition à la déclaration est exécutoire à compter de la date à laquelle elle est acquise (L.424-8 du Code de l'Urbanisme).

Montferrand-le-Château, le **01 Juin 2017**
Le Maire,

Pascal DUCHEZEAU.

